

**Mesdames et Messieurs les
Maires et Présidents
des Collectivités territoriales
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin**

Madame, Monsieur,

Avec le soutien de nombreux partenaires institutionnels, les Associations des Maires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, et de plusieurs partenaires privés, les DNA et L'Alsace organisent la cinquième édition consécutive des « **Trophées des Collectivités d'Alsace** ».

A l'occasion d'une soirée festive qui se tiendra le **Mercredi 5 Octobre 2022 aux Tanzmatten à Sélestat**, seront mis à l'honneur une dizaine de lauréats ; maires, communautés de communes et communes distingués dans les catégories suivantes :

1. **Aménagement et urbanisme**
2. **Développement durable et qualité de vie**
3. **Culture, sports et loisirs**
4. **Patrimoine et préservation**
5. **Jeunesse**

S'ajoutera un hommage spécial :

► **Coup de cœur**

L'objectif est de mettre en lumière des initiatives et réalisations remarquables. La date limite de recueil des candidatures est fixée au **vendredi 09 Septembre 2022** à minuit.

Chaque candidature sera explicitée et détaillée sur une fiche de renseignement (document ci-joint) à compléter pour le dossier, qui servira de base de discussion et de choix pour le jury. Celui-ci décidera en prenant en compte l'originalité, la durabilité et la visibilité des initiatives et réalisations candidates.

Pour en savoir plus sur cet événement, nous vous invitons à consulter [le site dédié](http://www.trophees-collectivites-alsace.com) aux Trophées des Collectivités (www.trophees-collectivites-alsace.com) Vous y trouverez en contenu téléchargeable le règlement du concours et le dossier de candidature, ainsi qu'une rétrospective des éditions précédentes.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous accorderez à cette opération et vous prions de croire à notre parfaite considération.



Laurent COURONNE
Directeur général



LES TROPHÉES DES COLLECTIVITÉS D'ALSACE 2022



Dossier de candidature

Intitulé du projet :

Structure porteur du projet :

Catégorie de trophée choisie (un seul choix par dossier) :

- Aménagement et urbanisme
 - Développement durable et qualité de vie
 - Culture, sports et loisirs
 - Patrimoine et préservation
 - Jeunesse
-

Nom de la personne référente :

Ligne directe de la personne référente :

Adresse électronique de la personne référente :

Objectifs du projet :

Bénéficiaires/Publics :

Date d'aboutissement du projet :

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Merci de compléter **intégralement** cette fiche et d'ajouter des annexes le cas échéant. Préciser s'il s'agit d'une action entièrement nouvelle ou de la poursuite d'une action existante : préciser alors la date de lancement de l'action, les résultats obtenus, les partenaires financiers, ...

Nature de l'action

(Description de l'action, sa justification par rapport à un besoin identifié, son articulation éventuelle avec d'autres initiatives ou acteurs locaux, d'autres plans ou programmes)

Originalité ou intérêt du projet



Dossier de candidature (suite)

Calendrier de réalisation

Coût du projet (à joindre, le cas échéant)

5 Photos (au minimum)

Le dossier complet, avec cette fiche et les annexes éventuelles, doit nous parvenir au plus tard le **vendredi 09 septembre 2022** à : collectivitesalsace@ebraevents.fr

En cas de pièces jointes trop volumineuses (> 10 Mo), envisagez l'outil gratuit WeTransfer ou effectuez plusieurs petits envois.
